

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS :

Une concertation réduite au minimum !

La Municipalité a lancé à grand bruit son Programme Local de Prévention des Déchets.

La réunion de lancement a eu lieu le 20 juin 2012 en Mairie (*voir notre premier article sur ce sujet*).

Il n'y avait déjà alors pas grand monde : en dehors des élus, employés municipaux et consultants, seulement cinq personnes issues de la société civile (dont deux écologistes).

Des séries d'ateliers de travail devaient suivre, les 26 et 27 juin, puis les 10 et 11 juillet.

Ce fut encore pire : il n'y a que les écologistes à s'y être impliqués de bout-en-bout ! Jugez-en :

- mardi 26 juin (déchets fermentescibles) : Anne, présidente de Joinville-Ecologie, et une ancienne responsable des parents d'élèves PEEP ;
- mercredi 27 juin (consommation éco-responsable) : Céline, du Bureau de Joinville-Ecologie, ainsi que votre serviteur ;
- mardi 10 juillet (déchets fermentescibles, suite) : présence des maires-adjoints J.J. Gressier et P. Gentric (accompagnés de l'inévitable chargée de communication), on avait donc battu le rappel, d'où la participation de quatre personnes : le directeur de l'Office Public de l'Habitat (OPH), la directrice de la crèche Kangourou à Polangis, Nadia, détentrice d'un jardin familial, ainsi que votre serviteur ;
- mercredi 11 juillet (consommation éco-responsable, suite) : outre l'adjointe du directeur de l'OPH, il y avait le représentant des « Ateliers du Bocage », grande structure d'insertion liée à Emmaüs et spécialisée dans la récupération des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), un commerçant arrivé bien entendu à 20 h, ainsi que votre serviteur, cumulard !

La concertation est donc clairement un échec. Il ne suffit pas de clamer qu'on va « mobiliser » les acteurs du territoire, et de se gargariser de formules ronflantes comme « démarche de prévention éco-citoyenne » pour arriver à associer la société civile à une démarche, aussi juste soit-elle.

Bien sur, la période était mal choisie, à l'approche des vacances, et l'heure tout autant : tout le monde ne peut pas se libérer en soirée dès 18 h !

Pourtant la Municipalité avait été capable de signer une convention avec l'ADEME fin 2011, in extremis pour être correctement subventionnée : elle a trainé un semestre avant de se réveiller...

Le Comité Consultatif Environnement (CCE), qui implique élus, experts et associations, était le lieu idéal pour approfondir le sujet de la réduction du volume des déchets produits à Joinville.

Mais le CCE s'est montré un peu trop indocile, et la Municipalité refuse de le convoquer...

En vérité, elle est prise à son propre piège. Toute sa « communication » se ramène à diffuser des « informations » toujours positives et valorisantes (pour elle) vers des Joinvillais supposés passifs. Le jour où la même « communication » leur demande de s'impliquer activement, ils ne bougent pas. Etonnant, non ?

Les écologistes sont néanmoins très satisfaits de leur participation à ces ateliers.

Les dames du bureau d'étude Inddigo étaient compétentes et motivées, tout comme l'ingénieur de la Ville qui supervise notre Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD).

Beaucoup d'idées sont sorties de ces soirées. Ainsi, côté fermentescibles, la collecte des déchets verts en porte-à-porte n'est qu'une demi-mesure : on devrait relancer la diffusion de composteurs auprès des Joinvillais (en commençant par les pavillons, 25% de l'habitat), mais en assurant un vrai suivi (on ne sait pas bien ce que sont devenus les éco-composteurs distribués sous Aubry). Côté consommation, on va lancer des « éco-défis » chez les commerçants. La récupération des déchets électroniques et électroménagers serait assurée par les Ateliers du Bocage, non en porte-à-porte, mais à partir de points de regroupement, où on apporterait téléviseurs et autres engins cassés...

Le Programme Local de Prévention des Déchets, finalisé, sera soumis au Conseil Municipal.

L'implication de nos Services Techniques Municipaux ne sera pas suffisante : pour que ce soit plus qu'une obligation légale satisfaite et une opération de communication, il faudra que les élus s'impliquent vraiment. Et là, c'est pas gagné...